

DESCRIPTIF DE MODULE - ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

Domaine	Design et Arts Visuels		
Filière	Bachelor en Arts Visuels		
Orientation	–		
Titre du module	Cours spécifiques II		
Code	2AV22	AAV303724F26	
Type de formation	Bachelor		
Semestre	Semestre 4		
Crédits ECTS	4		
Prérequis	Aucun		
Langue	Français		
Lieu	ECAL		

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Ce module poursuit les objectifs du module 2AV12 en renforçant et développant les compétences visées. L'étudiant·e acquiert ainsi plus d'aisance et d'autonomie dans sa démarche.		
Contenu et formes d'enseignement	Ce module s'articule en 2 unités d'enseignement. a) Son (4 périodes hebdomadaires): travail en atelier sur le son comme médium, de ses sources possibles à ses divers modes de diffusion. Les ateliers sont ponctués de séances d'écoute. b) Rec/Play (4 périodes hebdomadaires): en parallèle à la pratique d'atelier, travail sur les questions de base du médium photographique, spécifiquement sur les questions de copie ou de reproduction, sans se limiter aux techniques photographiques. Travail sur l'exposition d'un projet à l'extérieur.		
Formes d'évaluation et de validation	Les travaux réalisés font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre. L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant·es aux cours. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les deux notes attribuées.		
Modalités de rattrapage	Remédiation possible. Présentation d'un projet sur un thème donné dans l'unité ou les unités insuffisantes, le cas échéant d'un projet combinant les compétences à améliorer dans les unités insuffisantes. Pas de remédiation possible après répétition du module. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.		
Enseignant·e·s	a) Francis Baudevin, Christian Pahud et intervenant·es b) Geoffrey Cottenceau		

Responsable module	Stéphane Kropf		
Descriptif validé le	29 juin 2026	Par	Stéphane Kropf